

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
ENTRE JUINE & RENARDE**

**RAPPORT D'ACTIVITE  
ANNEE 2008**

## SOMMAIRE

- Conseil Communautaire .....	page 3
- Le travail des Commissions .....	page 4
* Aménagement de l'espace / environnement	
* Travaux	
* Finances / Développement économique	
* Jeunesse / Solidarité	
* Développement de l'Intercommunalité	
* Culture et Communication	
- Le personnel, les locaux .....	page 8
- Les données financières .....	page 10
- Les relations financières avec les communes .....	page 16
- La Taxe Professionnelle .....	Page 17
- Les ordures ménagères.....	Page 18
- Bilan d'activité Accueil périscolaire / centre de Loisirs.....	page 20
- Compte administratif 2008 .....	page 26

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de la Communauté compte 41 conseillers titulaires et 23 conseillers suppléants. Par voie de conséquence, eu égard à l'espace nécessaire pour la tenue de ses séances de conseil, les 6 réunions se sont toutes tenues à Etréchy.

La convocation est adressée selon les règles fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, soit 5 jours francs avant la tenue de la séance, assortie d'une note de synthèse pour chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

En 2008, les 45 points soumis à l'approbation du Conseil ont été de plusieurs ordres :

### Fonctionnement interne :

- Avenants à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Communauté par Etréchy – 24 janvier / 19 juin / 20 novembre
- Installation des délégués communautaires – 4 avril
- Election du Président – 4 avril
- Fixation du nombre de vice-présidents – 4 avril
- Election des vice-présidents – 4 avril
- Création des commissions - 10 avril
- Création de la commission d'Appel d'Offres – 10 avril
- Désignation des représentants de la CC au sein des S.I - 10 avril
- Régime indemnitaire des élus - 10 avril
- Délégation de missions complémentaires conférées au Président – 10 avril
- Règlement intérieur – 10 avril
- Désignations diverses (CNAS, Etablissement Public Foncier IDF, etc) – 10 avril
- Avenant à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Communauté par Villeneuve sur Auvers – 19 juin
- Rapport d'activités 2007 – 19 juin
- Transformation de postes – 19 juin / 20 novembre
- Convention logements – 20 novembre
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade – 20 novembre

### Financier / Développement économique :

- Taux de taxe professionnelle 2008 - 24 janvier
- Approbation du budget - 24 janvier
- Réversement aux communes de la redevance d'investissement EDF – 24 janvier
- Fixation du taux de la TEOM – 10 avril
- Décision modificative n°1 – 10 avril
- Fixation de la dotation de compensation aux communes -10 avril
- Adhésion au programme LEADER du PNR du Gâtinais – 10 avril
- Approbation du compte de gestion et compte administratif 2008 – 19 juin
- Affectation du résultat 2007 – 19 juin
- Budget supplémentaire – 19 juin
- Indemnité de conseil du Receveur pour 2007 – 19 juin
- Approbation des montants de la dotation de solidarité communautaire – 20 novembre
- Décision modificative n°2 – 20 novembre
- Convention de partenariat SIMI – 20 novembre
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

### Travaux :

- Attribution des lots (marché de construction crèche de Bouray) – 24 janvier
- Avenant n° 2 à la convention de maîtrise d'œuvre pour la construction de la crèche de Bouray – 20 novembre

### Enfance /Jeunesse :

- Quotient familial communautaire – 19 juin
- Tarifs des services année scolaire 2008-2009 – 19 juin
- Règlement de fonctionnement de la carte monétique – 19 juin
- Subvention aux P'tits Loups / Les Diablotins - 19 juin
- Mise à disposition des locaux aux P'tits Loups – 19 juin
- Remboursement d'une quote-part du contrat Enfance à Lardy – 20 novembre
- Convention d'objectif et prestation de services / RAM /Accueils de Loisirs – 20 novembre
- Subvention aux P'tits Loups – 20 novembre
- Tarifs séjour de ski hiver 2009 – 20 novembre

### Aménagement de l'espace / Environnement :

- Présentation du PADD – 20 novembre
- Contrat Global pour l'Eau – Contrat de Bassin de la Juine – 20 novembre
- Adhésion de la CC au protocole d'engagements partagés proposés par le Conseil Général de l'Essonne pour un développement durable et solidaire – 20 novembre
- Adhésion au CAUE
- Convention de gestion de l'ENS du Domaine de Gillevoisin à Janville sur Juine – 20 novembre

### Divers :

- Convention de concession pour le service public de l'électricité (ERDF) – 19 juin
- Convention de mise à disposition de personnels avec la Commune d'Etréchy pour la mise en œuvre du Service Minimum d'Accueil – 19 juin
- Création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité – 20 novembre

## LES COMMISSIONS

Elles ont toutes la caractéristique d'être ouvertes à la participation de tout conseiller municipal qui souhaite s'associer à ses travaux.

Les réunions de chacune des commissions donnent lieu à envoi de convocations adressées au domicile de tous les élus qui la composent, qu'ils soient donc municipaux ou communautaires.

La fréquence des réunions dépend bien évidemment de la nature et de l'urgence des points qui sont traités.

Ainsi, dans le cadre de la compétence

## « AMENAGEMENT DE L'ESPACE / ENVIRONNEMENT »

La Commission consacrée à ce secteur de compétence de la Communauté de Communes s'est réunie à deux reprises en 2008 :

- le 1<sup>er</sup> juillet 2008 pour sa réinstallation, suite aux élections municipales. un appel à candidatures a été lancé, pour prendre en charge certains dossiers, vu leur diversité :
  - **Aménagement de l'espace** avec l'élaboration du SCOT à mener à son terme.
  - **Protection des sites et espaces naturels.** La préemption E.N.S. du CG91 a été envisagée, en complément du dispositif SAFER, pour lutter contre le mitage.
  - **Valorisation du patrimoine.** Exploiter l'étude tourisme réalisée au précédent mandat.
  - **La gestion des déchets.** Des pistes comme les piles ou les déchets médicaux individuels (ex : soins aux diabétiques) ont été suggérées.
  - **La gestion de l'eau.** Organiser le retour d'expériences entre les 2 S.I. de rivières. Questions concrètes : limitation des phytosanitaires (Bouray) ; entretien des zones humides ; écoulement des eaux pluviales (plateau de Mauchamps).
  - **Economie d'énergies, énergies renouvelables.** Accompagner leur promotion.
  - **Transports.** Le projet de transport à la demande a été rapidement présenté.
  - **Sujets transversaux.** Construire un partenariat avec le PNR (qui révisé sa charte) pour permettre aux communes non adhérentes l'accès à certains de ses projets.
- le 25 septembre 2008, deux points principaux ont été étudiés :
  - o le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du ScoT en vue de son examen par le Conseil Communautaire (voir ci-dessous).
  - o le transport à la demande (T.A.D.) proposé par le syndicat intercommunal de transport de l'Etampois.

Cette réunion a également été l'occasion :

- d'apporter des informations sur l'agrandissement de la Base INTERMARCHE sur Mauchamps et Chamarande, dont les premières esquisses nous avaient été transmises durant l'été (proposition de visite du site d'Inter à Bondoufle).
- de débattre et de proposer au Conseil Communautaire : l'approbation de l'adhésion de la C.C. à la 2<sup>ème</sup> phase de l'Agenda 21 départemental, à la Fondation du Patrimoine ainsi qu'au C.A.U.E., et la signature d'une convention avec l'Etablissement Koenigswarter pour l'entretien du domaine de Gillevoisin (Janville).

En fin d'année, comme en 2007, les travaux spécifiques à l'élaboration du SCOT ont repris le dessus avec :

- une réunion avec les Personnes Publiques Associées (P.P.A. : Département, Région, Parc Naturel Régional du Gâtinais français, services déconcentrés de l'Etat...) le 23 octobre 2008.
- le Conseil Communautaire qui a débattu du P.A .D.D. le 28 novembre 2008.
- la reprise des ateliers thématiques : habitat le 8 décembre 2008, environnement et paysages le 9, et développement économique et transports le 11, afin d'engager l'élaboration d'un nouveau volet : le Document d'Orientations Générales (D.O.G.).

## TRAVAUX

La Commission s'est réunie à 5 reprises. Elle s'est penchée sur 2 thèmes précis :

- les constructions des structures d'accueil de la Petite Enfance
- les voiries

Concernant les constructions, celle d'Etréchy a été achevée et livrée en septembre 2008. La Commission a réfléchi sur l'amélioration des abords et sur une rationalisation de l'espace avec création de places de stationnement.

La crèche de Bouray a connu un démarrage du chantier en fin d'année, ce qui a laissé toute possibilité à la Commission d'affiner le projet en lien avec les différents partenaires, et d'organiser la concertation entre les entreprises attributaires des lots.

Pour la voirie, après l'abandon du projet de réfection de la rue St Eloi à Mauchamps, la Commission a validé la réalisation d'une poutre de rive sur la Route de Boinveau (côté Janville) ainsi que la réfection de la bande de roulement Rue du Guette-Lièvre à Auvers Saint Georges. Ces opérations ont permis de solder le contrat passé avec l'entreprise Probinord. Compte tenu des volumes financiers en jeu, il a été décidé de ne pas reconduire un marché à bons de commande pour les travaux sur la voirie. Par contre, dorénavant, une consultation des entreprises sera systématiquement réalisée avant toute intervention.

## **FINANCES/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Tout au long de l'année 2008, la commission a poursuivi ses travaux sur deux plans:

### **1/ Budget et Finances de la communauté.**

Elle a en temps utile préparé le débat d'orientation budgétaire et le budget tel qu'il a été adopté par le conseil communautaire.

Elle a essayé de dégager une position sur la politique financière de la communauté au regard de la conduite du financement des investissements et de l'utilisation de l'autofinancement.

Elle a préconisé, pour des raisons de sécurité financière, anticipant ainsi les besoins de couverture des investissements, la conclusion d'un emprunt long à des conditions avantageuses.

Elle a enfin grandement contribué à la mise en place d'un outil analytique, permettant de nous assurer de la maîtrise des dépenses communautaire.

### **2/ Développement économique.**

Elle a activement participé à l'animation de notre tissu économique, et aux actions destinées à mieux nous faire connaître des acteurs intervenant dans ce domaine (AEE, CCI, Pôle Sud Essonne, etc..).

Par une action conjointe avec la commission « Communication », les entreprises ont été répertoriées dans notre site Internet, les faisant ainsi profiter de ce vecteur de communication

Les travaux de la commission ont aussi servi à l'établissement du diagnostic de notre situation économique dans le cadre des travaux préalables à la mise en chantier du nouveau SCoT. Elle a poursuivi son action pour une bonne définition de nos axes de développement.

Enfin, elle a été mise au courant des difficultés que nous rencontrons pour faire avaliser par le SDRIF, l'extension de la base ITM sur Chamarande. Elle considère que la réalisation de cette extension est un facteur fondamental pour le développement et la pérennité de notre communauté

## JEUNESSE/SOLIDARITE

Comme convenu en 2007, le principe du transfert de la restauration scolaire a été reporté en 2008 pour laisser cette décision aux nouveaux élus. La Commission a donc achevé l'étude préalable. Les incertitudes électorales affectant Etréchy et la nécessité de poursuivre les discussions ont fait que ce transfert a été reporté.

En 2008, la Commission a convenu de travailler sur l'amélioration du Quotient Familial pour tenir compte des nouvelles « formes » familiales (famille monoparentale, garde alternée,...). Ce travail sera effectué courant 2009/2010.

Enfin, la Commission a suivi et soutenu le développement des structures d'accueil de la Petite Enfance.

Un bilan chiffré et commenté des actions réalisées et à venir permet de mesurer la réponse apportée à la population par le Service de l'Enfance en matière d'accueil des jeunes de 3 à 17 ans. Ce bilan est annexé en fin du présent rapport.

## CULTURE ET COMMUNICATION

Le rythme soutenu des réunions de la commission communication n'a pas failli à ses habitudes en 2008 !

La nouvelle équipe, très motivée, a atteint ses objectifs au travers d'un travail qualitatif concernant les parutions de notre journal d'information communautaire et d'un « hors série » faisant suite aux élections.

L'action entreprise en 2007 visant à apporter son soutien actif au développement économique s'est renforcée grâce au poste à temps partiel concédé par notre communauté de communes. Un véritable travail de fond s'est donc mis en place, ce qui devrait permettre entre autres, une meilleure connaissance du terrain et une gestion plus appropriée de notre outil informatique.

La plateforme collaborative permettant notamment la mise en ligne des documents de travail et favorisant l'organisation des plannings a vu le jour, offrant à l'ensemble des élus la possibilité d'accéder aux informations.

Parallèlement, la mise à jour de la prochaine édition du Guide pratique Interco a été engagée.

La gestion du Site Internet, également optimisée, prévoit, outre les mises à jour indispensables, de nouvelles « fenêtres » destinées à la mise en valeur des actions entreprises et des caractères patrimoniaux de notre territoire.

Notre réflexion concernant la mise en place d'une action culturelle en partenariat avec les 13 communes et son tissu Associatif est toujours en cours.

## DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE / EXTENSION DES COMPETENCES

Sur le plan du développement géographique, les contacts étroits entretenus avec les communes à l'ouest de notre territoire, dans la vallée de l'Orge, ont été poursuivis en 2008. Ces communes, qui n'avaient pas pris position dans le cadre de la nouvelle organisation de l'intercommunalité étudient les possibilités qui leur sont offertes de rejoindre les communautés déjà créées.

Pour ce qui concerne le développement des compétences que la Communauté souhaite étudier, le maintien à domicile des personnes âgées a nécessité la rencontre des CCAS de toutes les communes, ainsi que toutes les associations intervenant dans ce domaine sur le territoire de la C.C. Cette thématique sera soumise au Bureau et au Conseil Communautaire en 2009.

## LE PERSONNEL / LES LOCAUX

### Administratif

Le fonctionnement administratif est assuré par des fonctionnaires mis à disposition partiellement par la Commune d'Etréchy par voie conventionnelle.

Les effectifs concernés en 2008 étaient de 9 personnes (*idem en 2007*):

- 1 directeur général des services (*mi-temps*)
  - 1 directrice générale adjointe (*mi-temps*)
  - 1 responsable de la comptabilité (*mi-temps*)
  - 1 responsable des ressources humaines (*mi-temps*)
  - 1 assistant de la responsable des ressources humaines (*quart-temps*)
  - 1 agent assistant pour la Communication (*quart-temps*)
  - 1 régisseur adjoint monétique (*à 43% -TNC – à/c du 01/11/2008*)
  - 1 agent administratif (*plein temps*) jusqu'au 01/09/2008
- } Mis à disposition
- 1 régisseur responsable de la monétique (*plein temps. congé parental jusqu'au 01/09/2008*)
  - 1 régisseur adjoint monétique (*à 43% -TNC – jusqu'au 01/11/2008*)
  - 1 responsable du SCARE (*plein-temps*)
- } Transférés

La Communauté est hébergée depuis l'origine dans les locaux de la Mairie d'Etréchy, et bénéficie de l'ensemble de ses moyens techniques. Le poste de la régie « monétique » a été isolé au sein de la Mairie d'Etréchy, pour lui apporter à la fois une fonctionnalité accrue en parallèle à l'accroissement du nombre de cartes mises en service, ainsi qu'une identité forte d'un service intercommunal.

Après la mise en œuvre d'un serveur vocal en 2006, puis courant 2007 de celle d'un accès Internet, les familles peuvent consulter leur compte famille, imprimer les consommations enregistrées et procéder à des rechargements de la carte sans déplacement.

Les possibilités de rechargement se déclinent comme suit :

- paiement en espèces, entre les mains du régisseur
- envoi de chèque à la régie
- rechargement par serveur vocal
- rechargement par internet

Reste enfin, pour les comptes présentant un solde débiteur, le paiement entre les mains du Receveur à réception d'un titre de recettes.

A titre indicatif, il a été constaté que désormais près de 50% des transactions se font par internet.

### La police intercommunale

Ce service est constitué de 3 agents.

Reste que pour l'avenir, une réflexion est actuellement menée pour déterminer, au vu des attentes de chaque commune, quels sont les moyens à développer pour y répondre. Il est bon de rappeler que la Commune d'Etréchy a transféré son service de Police dès la création de la Communauté, et a donc consenti un transfert de TP équivalent. Dès lors, il convient d'admettre que le service principalement rendu par 2 agents sur les 3 que compte le service doit être concentré sur la Commune d'Etréchy.

Par voie de conséquence, il en résulte que le caractère éminemment intercommunal des missions ne concerne qu'un seul agent...